



Halte-garderie et mini crèche La Ribambelle  
Association P.A.P.E.F. Loi de 1901  
28, rue Boschot – 94120 Fontenay-sous-Bois

# MANUEL DE SÉCURITÉ

Document approuvé par le Bureau et le Conseil d'Administration 2020-2021  
et par les services compétents de la Mairie de Fontenay-sous-Bois

## **NUMÉROS D'APPELS D'URGENCE**

- Pompier : 18 ou 01 43 28 04 86
- Samu : 15
- Police : 17
- N° appel d'urgence d'un portable : 112
- Centre antipoison : 01 48 77 15 79

## **1. CONDUITE À TENIR EN CAS D'URGENCE**

### **1.1 MESSAGE D'ALERTE**

**Après avoir appelé le SAMU 15 ou 112 (depuis le portable), donner :**

- L'adresse : Halte-Garderie La Ribambelle papef, 28 rue Boschot 94120 Fontenay-sous-Bois
- Le n° de téléphone : 01 48 76 70 82 ou 07 81 32 63 44
- Votre profession ou qualité
- L'âge et éventuellement le poids de l'enfant
- Décrire les symptômes en précisant si l'enfant :
  - o Saigne ou non
  - o Est conscient ou non
  - o Respire ou non
  - o A un pouls ou non (le cœur bat ou non)
- Ne pas raccrocher avant que votre interlocuteur vous le demande
- Noter l'heure

### **1.2 LES GESTES**

**En attendant les secours :**

- Ne pas déplacer l'enfant en cas de chute
- Un seul professionnel s'occupe de l'enfant
- Le parent doit prévenir la Responsable du Jour avant toute action
- Ne pas laisser l'enfant seul et le rassurer
- Ne pas faire boire l'enfant
- Les autres personnes doivent rester avec le groupe, éloignées de l'enfant
- Prévenir le Président de l'association et les parents

## **2. CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE**

### **2.1 PRÉAMBULE**

- L'établissement est doté d'une sirène d'alarme
- La sirène fonctionne environ 3 minutes, Elle peut être déclenchée volontairement à partir d'un boîtier, il y en a trois dans la maison;
- Il y a des extincteurs; un coffret électrique et un arrêt du gaz; ainsi que le sens d'évacuation indiqué dans le plan ci-après)
- L'équipe dispose d'un téléphone portable équipé de l'application SAIP paramétré sur la ville de Fontenay-sous-Bois.

### **2.2 SI VOUS DÉCOUVREZ LE FEU**

- Prévenir en vous servant d'un boîtier-déclencheur, il y en a un par étage
- Procéder à l'évacuation (selon les procédures décrites ci-après). Ne jamais revenir en arrière.
- S'il s'agit d'un démarrage de feu : essayer d'éteindre le foyer en vous servant de l'extincteur

### **2.3 SI VOUS ENTENDEZ LA SIRÈNE : Procédez à l'évacuation**

**Le Responsable du Jour** coordonne les actions à suivre:

- **Regrouper, Évacuer les enfants et Prévenir les secours**

**Le Responsable du Jour avec l'aide de tous les adultes présents :**

- Prend le téléphone portable, la feuille de jour (présentoir)
- **Vérifie le nombre d'enfants et adultes avant de quitter le lieux,**
- Regroupe les enfants et les adultes au chalet,
- Appelle les pompiers au 18,
- Attend les secours devant le portail bleu de l'entrée

**Message aux pompiers : " Il y a le feu à la halte-garderie la Ribambelle au 28 rue Boschot 94120 Fontenay-sous-Bois". Ne pas raccrocher !**

#### **2.3.1 SI VOUS ÊTES AU 1er ÉTAGE DANS LA CUISINE**

**a) Si le couloir est enfumé, rester dans la cuisine près de la fenêtre et attendre les secours**

- Poser une serviette humide au pied de la porte du couloir
- Fermer les portes coupe-feu derrière vous

**b) Si le couloir n'est pas enfumé, rejoindre la salle de sieste**

- Fermer les portes coupe-feu derrière vous
- Placer les enfants dans les lits à barreaux et les descendre deux par deux par l'escalier extérieur
- Se réfugier au chalet en attendant les secours

#### **2.3.2 SI VOUS ÊTES AU 2EME ETAGE (Salle de repos adultes)**

**a) Si le feu n'a pas pris dans l'escalier central,**

- Descendre au 1er étage dans la salle de sieste et sortir par l'escalier extérieur
- Se réfugier au chalet en attendant les secours

**b) Si le feu a pris l'escalier central**

- Rester au 2ème étage, les secours viendront vous chercher par les velux
- Utiliser l'eau et des torchons en attendant les secours

### **2.3.3 SI VOUS ÊTES AU SOUS-SOL**

**a) Si l'escalier est dégagé**

- remonter au rez-de-chaussée
- Se réfugier au chalet en attendant les secours

**b) Si vous êtes coincé à la cave**

- utiliser l'eau et des torchons en attendant les secours

### **2.4 CONSIGNES DIVERSES**

- Prévenir les pompiers le plus rapidement possible
- Chaque professionnel doit connaître le nombre exact d'enfants présents à tout moment de la journée
- Toutes les portes doivent être ouvertes dès 8h15, tous les matins
- Aucun parent ne doit quitter la Ribambelle avec son enfant sans avoir prévenu les professionnels présents
- Des couvertures et des vêtements sont disponibles pour les enfants, à la cave et dans le chalet (la clé est à droite de la porte du chalet)
- **Le Responsable du Jour** prévient tous les parents (coordonnées dans le présentoir avec la feuille du jour)

## ANNEXE 1

Suite à la circulaire Ministérielle n° DGCS/SD2C/2016 DU 17/08/2016 relative à la préparation aux situations d'urgence particulières pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil de jeunes enfants ou des établissements relevant de la protection de l'enfance, l'association PAPEF décide de mettre en place les dispositifs mentionnés ci-après.

Dès que l'attaque est identifiée,

Le Responsable du Jour coordonne les actions à suivre:

Regrouper, Évacuer les enfants, Vérifier le nombre d'enfants et adultes avant de quitter le lieu et Prévenir les secours

### **3. CONDUITES À TENIR EN CAS D'ATTAQUES CHIMIQUE/BACTÉRIOLOGIQUE OU EXTÉRIEURE**

#### **3.1 CONDUITE À TENIR EN CAS D'ATTAQUE CHIMIQUE/BACTÉRIOLOGIQUE**

##### CONFINEMENT à la cave

- Une alerte sonore retentit dans la ville, prévenant de l'attaque
- Les enfants et les adultes doivent descendre à la cave, par l'escalier central
- Les adultes doivent aider les enfants à descendre dans le calme. Ils doivent s'assurer de la fermeture des portes d'accès, porte coupe-feu, et tout autre ouvrant pour limiter l'entrée des gaz et des vapeurs toxiques
- Il faut attendre dans le calme le signal venant de l'extérieur pour sortir

A la cave dans la partie gauche, est entreposé du matériel de survie :

couvertures de survie, vêtements, couches, gâteaux, bouteilles d'eau, une trousse de premiers secours ainsi qu'un classeur orange avec les numéros de téléphone des familles et des secours.

#### **3.2 CONDUITE À TENIR EN CAS D'ATTAQUE EXTÉRIEURE**

##### CONFINEMENT au chalet

- A l'aide des adultes présents, les enfants doivent sortir de la maison par la porte vitrée côté jardin arrière et se réfugier dans le chalet au fond du jardin (les clés sont à droite de la porte)
- Les adultes doivent aider les enfants à garder leur calme.
- Il faut attendre dans le calme un signal venant de l'extérieur pour sortir.

Dans le chalet, est entreposé du matériel de survie: couvertures de survie, vêtements, couches, gâteaux, bouteilles d'eau, une trousse de premiers secours ainsi qu'un classeur orange avec les numéros de téléphone des familles et des secours.

### **3.3 DISPOSITIFS POUR RÉPONDRE AUX EXIGENCES DE L'ANNEXE 1 DE LA CIRCULAIRE**

#### **Maintenir une vigilance constante sur les entrées et sorties de l'établissement**

Afin de proposer une réponse adaptée au projet de l'association PAPEF, il est proposé que toutes les familles soient parties prenantes de la sécurité du lieu.

Chaque jour, un membre de l'équipe ouvre le lieu à 8h00 et ferme à 18h15.

Toutes les portes doivent être ouvertes (non fermées à clé) dès 8h15, tous les matins.

Les familles sont autorisées à entrer dans le lieu à partir de 8h15 et doivent venir chercher leur enfant dernier délai à 18h00.

Un digicode est posé sur le portail d'accès côté rue. Ce qui permet de maintenir constamment le portail fermé à toutes les personnes extérieures non autorisées.

Chaque famille s'engage à ouvrir et fermer le portail pour sa propre utilisation et ne doit pas laisser entrer une tierce personne inconnue, ni donner le code d'accès.

L'accès au jardin est fermé par un verrou simple.

Pour les personnes ponctuellement autorisées à venir chercher un enfant, elles doivent avoir une autorisation parentale et s'identifier en présentant leur carte d'identité. Elles seront accueillies par un membre de l'équipe.

Pour les autres intervenants: livreurs, membres de la mairie ...même procédure. Les noms des entreprises sont inscrits dans un registre manuscrit.

Les jours d'accueil au public (ex : portes ouvertes, jours de fêtes...), l'ouverture et la fermeture du portail côté rue sont régulées par les membres du Conseil d'Administration.

Seuls l'équipe et les membres du Bureau sont en possession des clefs correspondant à toutes les serrures du bâtiment.

Les parents doivent s'engager à ne pas laisser de paquet non identifié dans les jardins et/ou dans le bâtiment. L'équipe est autorisée à appeler les services de secours pour la destruction de tout paquet suspect.

## ANNEXE 2

### 4. PLAN DES LIEUX

**P L A N D ' E V A C U A T I O N**

**CONSIGNES GÉNÉRALES**

UNITE DE SECOURS LOCAL SUPPLÉMENTAIRE  
CENTRE DE SECOURS POMPIERS  
1, rue des Haies 93250 VILLEMOMBLE  
01 45 28 73 05

**INCENDIE**

LORS DE VOTRE APPEL, INDIQUEZ L'ENDROIT OU VOUS VOUS TROUVEZ

**18** **INCENDIE**

ATTACHEZ LE FILEAU DES EXTINCTEURS SANS BLOQUER LES SORTIES. SI LES SORTIES SONT BLOQUÉES, MANIFESTEZ VOTRE PRÉSENCE AUX FENÊTRES.

ARRÊTEZ LA GLACE DU BOITIER D'ALARME LE PLUS PROCHÉ. EN CAS DE FUMÉE, BARRÉZ-VOUS, L'AIR FRAIS EST PRIS DU SOL.

**PRÉVENTION**

NE FUMEZ PAS DANS LES ENDROITS OÙ L'INTERDICTION EST AFFICHÉE.

NE GÂCHEZ PAS VOTRE VOIE DE DÉPART EN ARRÊTANT LES PORTES ENFERMÉES.

**ÉVACUATION**

DIRIGEZ-VOUS VERS LA SORTIE D'ÉVACUATION LA PLUS PROCHÈME.

NE REVENEZ PAS EN ARRÊTANT LES PORTES ENFERMÉES.

**POINT DE RASSEMBLEMENT**

34bis, bd. Ornano  
93287 SAINT DENIS  
Tél. 01 48 13 34 30

**EXTINCTEUR**

Extincteur sur roues  
Colonne sèche  
Vanne police  
Casse pompier  
Robinet d'incendie armé  
Sac à sable  
Chaudière  
Machinisme spécialisé

**ALARME**

Alarme gaz  
Coupure eau  
Mélangeur  
Tableau électrique  
Commande débranchage  
Appareil HT et BT  
Régulateur des cultures  
Pompe incendie

ATCN Mars 2000

**REZ-DE-CHAUSSEE**

**1er ETAGE**

**NOTE : EMPLACEMENT EXTINCTEUR**

*La Ribambelle*  
28, rue Boschot  
94120 FONTENAY SOUS BOIS

Halte-garderie et mini crèche La Ribambelle  
Association P.A.P.E.F. Loi de 1901  
28, rue Boschot – 94120 Fontenay-sous-Bois

Version actualisée en avril 2021



## ATTESTATION RELATIVE AUX REGLES DE SECURITE

ANNÉE 2021-2022

### ATTESTATION D'ACCEPTATION DU MANUEL DE SÉCURITÉ ET DES RÈGLES D'ENCADREMENT (documents disponibles sur le site internet de la Ribambelle rubrique "Au quotidien")

M. (nom, prénom)

.....  
.....

Mme (nom prénom)

.....  
.....

Domiciliés

.....  
.....  
.....

Père, Mère, représentant légal de l'enfant

.....  
.

Déclarons avoir pris connaissance des du Manuel de sécurité et des Règles d'encadrement (annexe du Règlement de fonctionnement) du multi-accueil parental « La Ribambelle », géré par l'Association PAPEF et les acceptons dans la totalité des clauses.

Fait à Fontenay Sous Bois, le .....

Signature des **deux parents** ou du responsable légal,  
précédé de la mention « Lu et Approuvé ».